

Demande d'assistance judiciaire en matière civile

Loi sur l'assistance judiciaire en matière civile (LAJ) du 24 novembre 1981, art. 1 :

1. L'assistance judiciaire est accordée, sur requête, à toute personne physique dont la fortune et les revenus ne sont pas suffisants pour lui permettre d'assurer les frais d'un procès devant la juridiction civile ordinaire ou devant la juridiction des assurances sociales sans entamer la part de ses biens qui est nécessaire à son entretien et à celui de sa famille.
2. L'assistance judiciaire est refusée:
 - a. si le requérant ne se trouve pas dans la situation décrite au premier alinéa;
 - b. s'il apparaît clairement que les prétentions ou les moyens de défense du requérant sont mal fondés;
 - c. s'il apparaît clairement que le procès ne serait pas engagé ou soutenu par un plaideur raisonnable plaidant à ses propres frais.

En répondant d'emblée complètement à toutes les questions posées, vous nous mettez en mesure de prendre une décision plus rapidement !

Requérant :

Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénom(s) : _____
 Date de naissance : _____ Etat civil : _____ Sexe : _____ (M ou F)
 Adresse complète : _____ depuis le : _____
 Origine : _____ Profession : _____
 Prénom(s) et âge(s) des enfants : _____
 Lorsqu'il s'agit d'un procès en divorce/dissolution du partenariat enregistré, date du mariage/de l'enregistrement : _____

Renseignements sur la situation financière du requérant :

justificatifs à joindre impérativement

Gain : par mois : _____ par heure : _____ (avec un horaire hebdomadaire de travail de _____ h.)
 Allocations familiales et pour enfants : _____ par mois. Loyer mensuel, chauffage compris : _____
 Gain en nature (nourriture, logement, etc.) : _____
 Autres avantages pécuniaires (commissions, pourboires, etc.) : _____
 Le requérant a-t-il un ménage propre ou prend-il pension chez un tiers ? _____
 Si le requérant ne fait pas ménage commun avec son conjoint / partenaire enregistré et avec ses enfants, dans quelle mesure contribue-t-il à leur entretien ? _____

| | |
|--|-----------|
| Dettes et poursuites éventuelles (joindre état justificatif) | Total Fr. |
| Amorties mensuellement (joindre justificatifs) à raison de | Fr. |

 Fortune mobilière et immobilière, économies : _____
 Profession, fortune et gain du conjoint / partenaire enregistré du requérant : _____
 Dans quelle mesure ce conjoint / partenaire enregistré contribue-t-il à l'entretien du ménage du requérant : _____
 Observations éventuelles : _____

Contributions aux frais du procès :

Le requérant se déclare d'accord de rembourser les frais de procès qui seront avancés par l'Etat à raison de :

- versements mensuels de Fr.

Etendue de l'assistance sollicitée :

| | | | |
|-------------------------------------|------------------|----------------------------|--|
| 1. Avance des émoluments de justice | * de la totalité | * d'une partie | * Biffer ou supprimer ce qui ne convient pas ! |
| 2. Assistance d'office d'un | * avocat | * agent d'affaires breveté | * Biffer ou supprimer ce qui ne convient pas ! |

Renseignements sur le procès :

Le requérant est * demandeur * défendeur * Biffer ou supprimer ce qui ne convient pas !
 Nature du procès : _____
 Partie adverse (nom, prénom et adresse) : _____

Indiquer s'il y a des délais arrivant prochainement à échéance : _____

